

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 8 Juillet 2011

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

- Mme Amaré qui donne procuration à M. Berchon
- M. Loustalot, lequel donne procuration à M. Corsini
- Mme Mouré, absente,

1- TRAVAUX

a) Travaux de voirie 2011: suite à l'ouverture des plis, c'est l'entreprise Lapédagne, la moins disant, qui est retenue. Aux sommes préalablement estimées à 24.040 € H.T, les devis présentés par cette entreprise se montent à 21.480 € H.T et sont acceptés à l'unanimité.

b) Travaux à l'école : suite à la nomination d'une troisième institutrice, des travaux s'avèrent nécessaires pour l'adaptation des locaux à cette personne à mobilité réduite. Une rampe d'accès et des toilettes doivent être aménagés. Les devis établis se montent à 5.600 € H.T (rampe) et 4.943, 30 H.T (W.C). Sommes auxquelles il faut ajouter les dépenses de sanitaire, faïence, porte et fenêtre.

Le Maire est autorisé à demander des subventions pour ces travaux qui sont votés à l'unanimité.

c) Vestiaires du stade : le projet revu présente un coût moins élevé. Le montant des subventions se chiffre à 70%, ce qui devrait porter à la charge de la commune, une dépense avoisinant 100.000 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec l'APGL. La délibération est adoptée à l'unanimité.

d) Travaux de trottoirs : M. le Maire est autorisé à signer une convention de mandat avec le Conseil Général des P.A. pour la remise en état des trottoirs situés Avenue de Bétharram.

2- SIVU : Aménagement des bassins versants du Beez et de l'Ouzoum.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la dissolution de ce Sivu.

3- Communauté de Communes de la Vath Vielha

a) Transfert de compétences : Les Conseillers municipaux votent favorablement pour transférer les compétences de l'aménagement de l'espace en direction de la CCVV.

b) Désignation du délégué : Jean-Marie Berchon est désigné en qualité de délégué de la Commune auprès de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

4- Budget de l'eau

Les dépenses imprévues dépassant le chiffre autorisé, l'excédent est transféré sur la ligne réparations et entretiens. Ces écritures sont sans conséquence pour l'équilibre du budget

5- Echange de terrain

Un échange de parcelle de 63 m² est envisagé entre la Commune et les indivisis Lanaud-Vidal. M. le Maire est mandaté pour trouver une solution à cet échange.

6- Questions diverses

a) Entretien des bornes Incendie : Accord est donné pour que la SAUR soit le prestataire de ces entretiens : mesures de pression, de débit/ m³, peinture, graissage, désherbage, fournitures, poses...

b) bilan financier de la St Jean : Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à souligner l'excellente tenue des fêtes patronales.

c) Festivités : A l'église, lundi 18 juillet à 21 h 00, concert avec le duo "Taquilé". Libre participation. Le 10 août, spectacle "La vie d'Edith Piaf", Salle des Fêtes, 20 h 30, entrée 10 €.